

Nice - Malin 5.04.98

MAGAZINE



Seborga, un village de carte postale, au-dessus de Bordighera. (Photo Marc Mehran)

Seborga : Giorgio devant la justice

Le gouvernement italien réclame 30 millions de lire au prince de Seborga pour non paiement de la T.V.A. sur les monnaies et timbres poste de sa « principauté ». Devant le tribunal de San Remo, le souverain compte profiter de l'occasion pour faire valoir ses droits... à l'indépendance

Le grand jour est arrivé, pour Giorgio I^{er}, prince de Seborga, ravisante principauté bucolique auto proclamée des hauteurs de Bordighera, dont les collines couvertes de genêts en fleurs dégringolent en cascade vers la mer ligurienne.

Mardi matin, en effet, le prince élu à vie **Giorgio I^{er}, de son vrai nom Giorgio Carbone, la soixantaine rebattu et le visage bonhomme noyé dans une large barbe noire, a rendez-vous avec la Justice italienne, au tribunal de San Remo, et il s'en réjouit...**

De Vintimille à... Seorge

L'affaire n'est pas banale : le ministre des finances transalpin lui reproche d'avoir omis de s'acquitter de l'I.V.A. (l'équivalent de notre T.V.A.) sur les émissions de monnaies et de timbres poste auxquelles procède la principauté depuis 1995, lorsque le « gouvernement » seborgais a remis au goût du jour une pratique initiée en 1956 par les moines cisterciens. L'arrière de taxes impayées atteindrait trente millions de lire, soit... approximativement 100 000 francs...

Mais qu'importe, la perspective d'avoir à comparaître motive le prince de Seborga, une communauté très attachée à ses racines historiques, dont il est bien décidé à faire valoir les droits dans un procès.

A l'entendre, le gouvernement italien lui offre une tribune idéale pour défendre son coin de terre qui revendique depuis des années sur l'air du folklore **« mais finalement**

avec une grande sincérité, l'héritage ancestral d'une principauté abbatale. Cet Etat dans l'Etat serait issu d'un puissant monastère fondé par les moines de l'abbaye de Lérins, en 1078 et qui, depuis, aurait essai fallacieusement inségré à l'Italie...

« C'est à nous que la Ligurie devra payer son eau potable »

« Jamais l'Italie n'a voulu traiter avec nous d'égal à égal. Aujourd'hui, dans la citation à comparaître, Rome ne nous reproche pas d'avoir battu monnaie, mais nous réclame des taxes afférentes.

« C'est reconnaître implicitement que nous avons le droit d'avoir notre propre monnaie, le Lugino, appelé ainsi à l'époque parce qu'il valait un quart de l'oulo... » s'exclame Giorgio I^{er} en ajoutant : « On n'a jamais vu un état régler de la T.V.A. à un autre ! »

Nous avons fait des années de recherches et réuni toutes les preuves : nous sommes un état indépendant et nous allons le prouver même si la bataille juridique va durer des années. Nos frontières s'étendent de Vintimille à Seorge et jusqu'à Bordighera. C'est à nous que la Ligurie devra un jour payer son eau potable... »

Tout cela dit sans amertume aucune, mais avec détermination, tant il est vrai que Giorgio et ses amis ont amassé une documentation considérable sur les origines de Seborga.

L'historien de la principauté, Giorgio Pistone, s'apprête d'ailleurs à déposer un mémoire de plusieurs dizaines de pages

entre les mains des juges : « et ce n'est qu'un début ! »

Un monde à part

Car Giorgio I^{er}, que ses sujets appellent volontiers « son altesse » et dont le phénotype est en bonne place dans tous les commerces du village, au demeurant charmant, entend veiller au bien être de ses administrés.

Il a fait de son petit coin de terre un lieu couru par les médias du monde entier. Seborga ne compte plus les articles, les reportages télévisés, et les touristes affluent par milliers l'été venu, ce qui a relancé le commerce local.

Quant à l'argent provenant de la vente des souvenirs, des timbres et des Lugino, il sert à payer le loyer du palais du gouvernement, et divers petits travaux d'entretien ou d'embellissement. Et peut-être financera-t-il bientôt un projet de maison de retraite pour les anciens de la principauté.

Mais pas question pour l'heure de le verser au fisc ! D'ailleurs, jusqu'en 1960, on ne payait pas d'impôt à Seborga, preuve, qu'il s'agit bien d'un monde à part.

Jean-Charles PIERSON.



Giorgio I^{er} devant le tribunal.



Giorgio I^{er} devant le tribunal.

(1) Giorgio Carbone a été élu à vie en 1983 par 300 voix, des 308 habitants d'un territoire de 2000 ans, au cours d'un bonnet blanc et blanc. Mais le accord aux coutumes n'en finit plus de faire long feu.

(2) Plaques d'immatriculation seborgaises, permit de conduire et cartes d'identité aux couleurs bleue et blanche de la principauté, utilisées au genre à vous devant le palais du gouvernement, le folklore est au rendez-vous à Seborga pour le plus grand plaisir des touristes.